



GOMMECOURT

MOISSON

FRENEUSE

RÉFÉRENCES HYDRAULIQUES :
PR90.00 Cote des Plus Hautes Eaux (PHEC) de la crue de 1910 au Point de Référence (PR) 90.00
PR132.00 18.72 mNGF
Altitudes exprimées en m NGF normal (IGN 69)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE PPRI :

- Zone marron : secteur inondable situé en zone de grands écoulements
- Zone verte : secteur inondable non bâti, ou bâti dispersé ou obsolète soumis aux aléas modérés (entre 0 et 1 m d'eau), forts (entre 1 et 2 m) et très forts (plus de 2 m)
- Zone verte indicée (A, B et C)
- Zone rouge foncé : centre urbain et autre zone urbanisée exposés à des aléas très forts (plus de 2 m d'eau)
- Zone rouge clair : zone urbanisée hors centre urbain exposée à des aléas forts (entre 1 et 2 m)
- Zone bleue : centre urbain exposés aux aléas modérés ou forts (entre 0 et 2 m) et autre zone urbanisée exposée aux aléas modérés (entre 0 et 1 m)
- Zone bleue indicée (A, B et C) : zone supportant des enjeux économiques régionaux ou nationaux quels que soient les aléas

LIMITES ADMINISTRATIVES :

- Limite communale
- Limite départementale

Sources des données : DDE478 et SNS
 Fond cartographique numérique : BD Topo® Pays IGN
 Cartographie : DDE478/56/51

maître d'ouvrage
préfecture des Yvelines

plan de prévention des risques d'inondation (PPRI)
vallée de la Seine et de l'Oise
département des Yvelines

mise en révision prescrite
 par arrêté du : 28/07/1998
 plan approuvé le : 30/06/2007

plan de zonage réglementaire - planche n°03/18
communes : Bennecourt, Freneuse, Gommecourt, Moisson

maître d'œuvre

échelle : 1/5,000
 édition de : juin 2007